

# Les cheminots et l'Union suisse des fédérations syndicales [fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **2 (1910)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382793>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement 3 fr. par an

### SOMMAIRE:

	Page		Page
1. <i>Les cheminots et l'Union suisse des fédérations syndicales</i> . . .	17	6. <i>Mouvement syndical international</i>	
2. <i>Rapport économique</i> . . .	18	a) <i>Les organisations syndicales en Italie.</i> . . . . .	28
3. <i>Le contrat de travail dans le nouveau code civil suisse</i> . . . . .	21	b) <i>Les Trade-Unions anglaises de 1905 à 1907</i> . . . . .	29
4. <i>Le travail des femmes dans l'industrie</i> . . . . .	22	7. <i>Revue internationale</i> . . . . .	30
5. <i>Mouvement syndical suisse</i> . . . . .	26	8. <i>Morale de boutiquiers et action directe</i> . . . . .	31

## Les cheminots et l'Union suisse des fédérations syndicales.

(Fin)

Si la solution apportée à la revision des traitements du personnel ouvrier des C. F. F. n'est pas satisfaisante, ce n'est pas parce que les chefs d'administration ou les législateurs manquent de bienveillance à l'égard du personnel. Il faut en chercher la cause dans les proportions de force entre les groupes des intéressés à ce marché. Le groupement dont l'acceptation des revendications des cheminots contrarie ses intérêts, dispose du pouvoir décisif dans les autorités. Grâce à ses grandes ressources, ce groupe est en mesure de gagner la majorité des citoyens pour la défense de ses intérêts. Ce fait impose évidemment à ceux qui sont chargés de conduire le mouvement, l'observation d'une tactique prudente et réfléchie. Même les pétitions ont leur importance quand elles visent droit au but, soit d'enlever à ceux qui sont au pouvoir tous les faux-fuyants. Si l'on veut apprécier à juste titre le mouvement actuel pour la réforme des traitements, soit comme étape dans la lutte continuelle pour de meilleures conditions d'existence, on ne doit pas considérer le résultat obtenu par ce mouvement comme point principal, mais la proportion de forces entre les groupements d'intérêts qui se heurtèrent à cette occasion.

On peut exprimer ainsi la différence d'idées syndicales entre le gros des cheminots organisés et les membres des fédérations de l'Union syndicale :

Les cheminots croient encore à la fable qu'ils ont affaire ici au peuple entier, au souverain, qu'il s'agit de convaincre que leurs revendications sont justifiées, pendant que les membres de l'Union syndicale savent qu'ils ont affaire à des intérêts adverses et s'efforcent

d'affaiblir l'influence et le pouvoir de leurs adversaires.

Les premiers se plaignent, en vue de la résistance opposée à leurs revendications, du mauvais ménage financier de l'Etat, qui absorbe les ressources nécessaires pour l'amélioration du sort du personnel des chemins de fer, les seconds luttent contre les partis responsables de cette situation financière et cherchent à créer les fondements d'un Etat correspondant mieux aux intérêts de la classe ouvrière.

La plupart des cheminots a, jusqu'ici, appuyé la politique qui entraîne la misère financière qui, soi-disant, est la faute de ce que les revendications du personnel des chemins de fer ne soient pas prises en considération.

Si ce n'était pas profondément triste, on pourrait trouver cela drôle que les mêmes gens qui aident à placer des embûches sur leur chemin, se plaignent ensuite de ce que ces embûches les gênent.

Les adversaires de l'adhésion des cheminots à l'Union syndicale qui ne voient pas que les cheminots ne peuvent avancer sans avoir acquis une certaine influence sur les rouages de l'Etat, se font cette illusion que même la défense la plus conséquente des intérêts syndicaux et politiques soit possible sans cette adhésion.

Ils s'imaginent que la crainte des partis bourgeois de perdre les électeurs dans le milieu des cheminots, empêche les législateurs de négliger trop longtemps les intérêts du personnel des chemins de fer. Puis, les cheminots se disent que, finalement, il leur reste comme dernier moyen *la grève*. On se demande parfois ce que l'Union syndicale pourrait bien faire pour les cheminots en cas de grève.

Ces arguments ne sont pas très solides. La politique de classe de la ligue des paysans nous a apporté une hausse énorme des prix des vivres. Les consommateurs qui font partie de la classe possédante ont pu trouver un équivalent



en augmentant les prix des produits industriels. Les hauts fonctionnaires et employés de l'Etat et des communes ont été indemnisés par leurs compagnons de classe actuellement au pouvoir. Tout ce monde a su charger sur les épaules des prolétaires contribuables les suites de la politique douanière de nos agrariens. Mais qu'est-ce qu'on a offert aux cheminots? Où veulent trouver, ceux qui n'ont ni fabrique, ni capital, ni boutique, ni commerce, l'équivalent de l'augmentation des prix des vivres? Admettons que les cheminots aient voté contre le tarif douanier, qu'ils ne soient pas d'accord que le plus clair des recettes de l'Etat soit sacrifié au militarisme. C'est possible.

Cependant, on n'arrivera pas à bout de la politique anti-sociale des classes dirigeantes en ne combattant cette politique qu'occasionnellement, c'est-à-dire seulement lorsque de grandes questions se décident. Il faut par une action de propagande et d'organisation ininterrompue réunir et instruire tous les éléments intéressés à une politique aux réformes vraiment sociales, puis il s'agit aussi de chercher à affaiblir la position des adversaires par une action partielle, une lutte de tous les jours. Nous ne citerons qu'un exemple, soit l'action contre les tendances des bouchers et des marchands de bétail qui veulent rendre plus difficile, sinon impossible, l'importation de la viande.

Il en est exactement de même pour le mouvement ou l'action syndicale des cheminots. Ici il s'agit non seulement d'appuyer de toutes forces les travailleurs de l'industrie privée qui cherchent à améliorer leurs conditions de travail, il faut encore contribuer à diminuer autant que possible le pouvoir du patronat.

La première action est nécessaire, parce que les salaires et les conditions de travail des cheminots dépendent directement des conditions générales, dans lesquelles les travailleurs de l'industrie privée sont placés. La seconde action est nécessaire, parce que chaque réduction du pouvoir du patronat produit également un affaiblissement de la résistance contre les revendications des cheminots.

Donc, *un examen objectif et sérieux de la situation nous amène à conclure que la tactique des organisations syndicales du personnel des chemins de fer ne peut différer de la tactique des travailleurs organisés de l'industrie privée dans les fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales.*

P..a.



## Rapport économique.

On prévoit pour 1910 une saison favorable pour «*l'industrie des chaussures*», étant donné que les provisions étaient déjà presque épuisées en automne et que le mauvais temps qui a dominé la saison d'hiver a contribué à un fort accroissement de la demande de produits de ce genre.

A peine que cette situation s'est dessinée, de sorte que le public a pu s'en rendre compte, nos patrons „*tanneurs*“ s'entendent pour décréter une hausse des prix du cuir variant de 5 à 10 %. Mais il n'y a pas ici de professeur Speiser pour dénoncer cette augmentation très simple des profits comme un acte d'usurpation. M. le Dr Laur ne voit pas dans ce procédé un point de départ, une des causes de la hausse des prix des vivres et des loyers. Il ne trouve pas non plus que les maîtres tanneurs gagnent ainsi leur argent avec moins de peine que les paysans.

Tout cela n'entre en ligne de compte qu'au moment où ce sont des ouvriers qui forment des revendications.

Pourtant, on sait que la mauvaise marche des affaires pendant les deux dernières années et surtout les spéculations des fournisseurs de matières premières, ont placé en mauvaise posture les établissements les plus faibles de l'industrie textile, dans l'industrie horlogère, la fabrication des chocolats et même certains établissements de l'industrie des métaux.

On se souvient encore du scandale concernant la fabrique de chocolat «*Lucerna*» à Hochdorf; il y a aujourd'hui un cas analogue à éclaircir dans l'établissement Wächter-Oertmann à Altstetten. Même pour la grande fabrique de brodages B. Heine, S. A., à Arbon, il a été pendant un certain temps question de bilans peu corrects.

Il n'y a pas bien longtemps que les actionnaires et le conseil administratif de la fabrique d'aluminium à Neuhausen se tiraillaient à propos du paiement de dividendes qui ne correspondaient plus avec les résultats de l'entreprise.

La «*Motosacoche*» et la C<sup>ie</sup> de l'Industrie électrique ont passé de mauvais quarts d'heures financiers et aujourd'hui la célèbre fabrique d'automobiles «*Ajax*» à Zurich annonce la suspension des paiements.

Ce sont là quelques faits qui prouvent bien que la situation de nos entreprises industrielles est autrement menacée par les capitalistes mêmes qui se mangent entre eux, que par les tendances de la classe ouvrière organisée.

C'est bien la situation ou les conditions générales créées par l'économie capitaliste qui pous-